



PLATEFORME CGT NAO 2019 FNAC RELAIS

CHÈQUE DÉJEUNER
AUGMENTATION À 9€

AUGMENTATION COLLECTIVE
DE 50€ EN PLUS DE LA GRILLE

PRIME DE VACANCES
ALIGNEMENT DE LA PRIME SUR LYON (UN 1/2 MOIS
DE SALAIRE) ET QU'ELLE NE SOIT PLUS PRORATISÉE

PRIME D'ANCIENNETÉ
DÉPLAFONNEMENT TOUS LES ANS : 1% PAR AN JUSQU'À 25 ANS,
POUR COMPENSER LE MANQUE D'ÉVOLUTIONS

TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS COMPLET 32 H HEBDOMADAIRE

JUSTICE SOCIALE
ÉCART DE SALAIRE ENTRE LE PLUS BAS ET LE PLUS ÉLEVÉ : 1/30
AUJOURD'HUI LE SALAIRE D'UN II-1 = 1500€ RÉMUNÉRATION DU PDG
ENVIRON 2 000 000€ SOIT 1333 FOIS PLUS

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
NOUS DEMANDONS LE DÉBUT DES NÉGOCIATIONS

ARRÊTER LES PRESSIONS
SUR LES SALARIÉS, SUR LES OBJECTIFS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS QUI
ENTRAÎNENT DES DÉRIVÉS DE LA PART DE CERTAINS CADRES ET EMPLOYÉS

JOUR ENFANT MALADE
EXTENSION À 14 ANS

